



# Le Furet

FEVRIER 2017

AIV - Association des  
Intérêts de Vessy

[www.aiv.ch](http://www.aiv.ch)

## Mot du Président

Chers Membres, chers Vessystes,

L'année 2017 est arrivée. Nous vous souhaitons une **excellente année 2017**, pleine de santé, de bonheur et de joie.

Je tenais à vous remercier pour votre fidélité, que vous nous avez témoignée tout au long de l'année 2016.

Ce fut une année riche en rebondissements pour notre cher Plateau de Vessy : clarification du projet des Grands Esserts, annonce de l'installation probable d'un camp de migrants sur Veyrier, avec tous les problèmes et changements que cela impliquerait, sans parler des projets futurs comme le renouvellement du Plan Directeur Communal, avec les discussions sur la densité des zones villas.

Evidemment, vous pouvez toujours compter sur votre Comité pour vous tenir informés de toute évolution de la situation sur notre Plateau de Vessy. Je vous rappelle que nous avons un **site internet [www.aiv.ch](http://www.aiv.ch)**, qui a été **patiemment refondé et remis à jour**. Venez nous rendre visite, vous verrez, le site est vraiment plus attrayant et facile à utiliser.

Sachez que nous sommes aussi présents sur **Facebook**, avec la page **AIV Vessy**. Parlez autour de vous, vous avez tous des voisins, parlez-leur de notre association et dites-leur d'adhérer : n'oubliez pas, l'union fait la force.

La meilleure occasion de se revoir est lors du **Dîner Annuel** de l'Association du **24 février 2017**. Vous trouverez tous les détails à la dernière page de ce Furet, pour que vous puissiez vous inscrire rapidement. C'est un moment de joie et de partage, de rencontres et d'échanges, qui a toujours été apprécié. Venez avec vos voisins et amis, ceux qui ne sont pas membres sont également bienvenus.

**Alexandre Floru**  
Président de l'AIV

## Sécurité de la route Antoine-Martin

Axe cantonal qui a vu son utilisation pendulaire s'accroître fortement depuis plusieurs années, la route Antoine-Martin présente un danger potentiel marqué pour les habitants du Plateau, en particulier les enfants. Desservant le centre sportif du Grand-Donzel et représentant le chemin de l'école pour de nombreux étudiants, cette route rectiligne et sans aménagement de modération de trafic préoccupe de nombreux riverains. Les choses pourraient évoluer positivement en 2017...

### Historique

Depuis sa création en 1929, l'Association des Intérêts de Vessy (AIV) joua un rôle déterminant dans la modernisation et l'équipement du Plateau. Il faut par exemple se rappeler que les chemins de l'Étang (actuelle route Antoine-Martin) et de Place-Verte étaient encore éclairés au gaz en 1930...

En collaboration avec l'Association de Pinchat (AIP), elle va multiplier les démarches pour que la commune acquière la propriété de Choudens en vue d'y créer l'École de Pinchat. Mais le coup d'éclat des « irréductibles » demeure leur action spectaculaire pour que les 45 électeurs de Place-Verte puissent voter au local de l'école de Pinchat plutôt qu'à Veyrier : ils se sont rendus en chars à bancs au village en boycottant une votation... peu importante ! Leur vœu fut exaucé par les autorités municipales en 1948.

Dès les années 1960, la région de Vessy – Place-Verte a vu son urbanisation s'accroître avec la construction de nombreux lotissements et villas individuelles ou contiguës. Les deux grandes voies qui la traversent de part en part ont été élargies, goudronnées et rebaptisées, l'une en chemin puis route Antoine-Martin, l'autre en chemin de la Place-Verte. Prenant acte de ce développement, l'AIV a consacré ses efforts pour obtenir des régulations de la vitesse sur ces axes, pour créer au fil des ans une desserte convenable en transports publics et pour voir s'ériger un bâtiment postal adapté, avec le numéro 1234 réservé au quartier.

Une solution pour la mobilité a longtemps consisté en la desserte inter-quartiers appelée « Voie Cottier », qui devait relier Veyrier à Troinex et Plan-les-Ouates. Prévue par le Conseil d'Etat pour canaliser la circulation automobile et éviter tant le centre de Carouge que le trafic pendulaire dans les zones résidentielles, elle avait fait l'objet de réservation de terrains pour son futur tracé. Las, malgré le préavis favorable de Veyrier, les trois communes n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la réalisation de cette route. Le projet fut abandonné.

Les années 2000 ont malheureusement vu une recrudescence importante du trafic pendulaire et frontalier, à Veyrier comme dans d'autres communes frontalières. Un projet de nouvelle route inter-quartiers de Genève-Sud a vu le jour en 2001, qui ne toucherait pas la commune de Veyrier quant à son implantation, mais qui capterait une part du trafic pendulaire qui la traverse, notamment sur le Plateau. Elle devrait voir le jour dans le cadre du projet mobilité 2030...

### Pétition

Fin mai 2016, un accident d'une extrême gravité s'est produit à la hauteur de l'arrêt de bus Place-Verte, sur la ligne 41. En traversant la route après être descendus du bus, des enfants ont été renversés par une voiture. Un mouvement citoyen s'est rapidement mis en place sur le Plateau et en moins d'une semaine, une pétition a été déposée devant le Grand-Conseil genevois, munie, in fine, de 1 254 signatures. Ce texte, intitulé « Pour une route Antoine-Martin sécurisée et résidentielle », dont copie a été adressée aux autorités communales également, demande que des aménagements de sécurisation de la route soient entrepris sur cet axe. Il demande que des réponses adéquates soient données aux principaux manquements de sécurité de la route, soit notamment :

- élargissement de l'unique trottoir, où il est impossible de se croiser sur certains tronçons. Au cours des dernières années, les réserves de terrain sur les parcelles privées n'ont pas été activées. Les aménagements doivent donc s'envisager sur la voirie actuelle ;
- Construction de seuil de ralentissement aux arrêts de bus, afin de ralentir le trafic à ces endroits névralgiques sans entraver la vitesse commerciale des TPG ;
- Mise en évidence par un bitume coloré des pistes cyclables dans les deux sens de circulation ;
- Renforcement des éclairages des passages piétons et installation de feux avec bouton-poussoir ;
- Par identité avec le reste de la zone résidentielle du Plateau, le passage en zone 30km/h.

L'AIV est préoccupée par la sécurité de cet axe qui sera encore appelé à supporter plus de trafic dans un avenir proche (+50% selon les études de mobilité du projet des Grands Esserts). Des solutions existent et des mesures doivent être prises. D'autres routes présentant un trafic de transit ou des lignes de transport public similaires sont à ce titre exemplatives, présentant des seuils ou des aménagements routiers modérant la vitesse : route d'Annecy entre Croix-de-Rozon et la douane de Landecy ; route de la Chapelle ; route de Jussy, au niveau du village.

Au moment de la rédaction de cet article, la pétition a été renvoyée au Conseil d'Etat par le Grand Conseil (rapport sur internet : « P1975-A »), lequel demande que des mesures soient prises. L'AIV se joindra aux autorités communales pour soutenir toute proposition permettant d'assurer une meilleure sécurité routière sur le Plateau de Vessy.

**Monique Oberson  
Charles Lassaue**

\*\*\*\*\*

### **Demandes de dérogation de densité en zone villas**

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 novembre 2016, ce dernier a traité un projet de motion du groupe PLR visant à « délivrer un préavis négatif aux demandes de dérogation de densité en zone villas, en particulier lorsqu'elles ont trait à des projets de construction... qui ne seraient pas en harmonie avec les constructions environnantes... ».

Les auteurs de ce projet de motion estiment que, comme depuis 2013 il est possible de construire en zone villas moyennant dérogation jusqu'à un coefficient d'utilisation des sols de 60%, ces nouvelles constructions pourraient ne pas être en harmonie avec le quartier dans lequel elles seraient implantées. Cette motion permettrait de préciser certaines règles en attendant l'entrée en vigueur du plan directeur communal en la matière, prévu courant 2018.

Le Conseil municipal est entré en matière et a renvoyé ce projet de motion à la commission de l'aménagement. L'AIV vous tiendra informés de ce projet sur son site web.

### **Nouveau plan directeur communal**

Lors de cette même séance du Conseil municipal du 15 novembre 2016, ce dernier a créé une commission ad hoc, formée de deux représentant par parti, afin d'élaborer **le nouveau plan directeur communal**. Ce dernier est un élément très important pour l'aménagement de notre commune, en particulier pour les zones villas de Vessy et de Pinchat. Les travaux des commissions étant soumis au secret, l'AIV vous tiendra informé de son évolution lorsque ce sera possible.

**Max Müller  
Conseiller Municipal**



## **REPAS ANNUEL de l'AIV**

**Vendredi 24 février 2017 à 19h00**

**à L'Auberge du Grand Donzel**

Route Antoine Martin 24, Vessy

### **Au menu :**

- Crème de courge aux graines torréfiées
- Blanquette de veau aux carottes et oignon, pommes de terre confites
- Panna cotta aux fruits exotiques

**Prix :** CHF 33.- par personne

**L'apéritif est offert par l'AIV**

**Vos réservations jusqu'au 10 février:**  
par téléphone au **022 784 18 17**  
ou par e-mail à **jeaninekim@gmail.com**

### **Le Furet**

Journal d'information de l'AIV

### **Pour nous contacter ou vous inscrire**

Site internet : [www.aiv.ch](http://www.aiv.ch)

E-mail : [contact@aiv.ch](mailto:contact@aiv.ch)

Courrier : **AIV**

**Association des Intérêts de Vessy**

**C.P. 23**

**1234 Vessy**

CCP : **12-13953-4**

Cotisation : **Pour l'année 2017, la cotisation annuelle est fixée à CHF 35.-**

Comité pour l'année 2016-2017

**Président :** Alexandre FLORU      president@aiv.ch      079 750 84 47  
**Vice-présidente :** Karima Kassam      karima@aiv.ch      079 413 34 32  
**Membres :** Félicia Floru, Viviane Hauf, Irène Henrichsen, Jeanine Kummerling,  
Charles Lassauce, Max Müller, Monique Oberson.

